

« PROJETS-HERITAGES ».

Jean-Paul FILIPPI¹

Une approche strictement chronologique de ce thème aurait pu *a priori* favoriser une inversion des termes dans son intitulé.

En effet, temporellement, les « héritages » qui contiennent aussi des traces de ce que furent antérieurement des « projets » surviennent avant l'apparition de nouveaux projets qui peut-être deviendront à leur tour, au moins pour partie, des héritages. De plus, il serait utopique d'imaginer que des « projets » puissent se constituer à partir du néant. Identifiés ou non, des « héritages » préexistent.

Aussi, du point de vue de l'écoulement du temps, un intitulé « héritages-projets » aurait-il semblé plus adapté, honorant ainsi l'enchaînement des temporalités.

En quoi alors l'intitulé « projets-héritages » trouve-t-il son bien-fondé et sa pertinence ?

En premier lieu, cet agencement pourrait laisser entrevoir le primat accordé par son formulateur aux « projets » à bâtir. Ou tout au moins, cet ordre donné aux termes semble conférer une attention et un attendu d'abord orientés vers ce qui est « à faire » : les « projets ».

Les « héritages » se laisseraient-ils alors appréhender comme les outils aidant à faire les « projets ». En ce sens et grossièrement, l'agencement « projets-héritages » pourrait illustrer en filigrane un binôme type « objectifs-moyens » s'inscrivant plutôt dans une logique d'action. Au-delà même de moyens contribuant « à faire », les « héritages » paraissent constituer un socle indispensable, pas toujours verbalisé ou conscientisé mais pour autant à l'œuvre de façon plus ou moins imperceptible dans le cheminement de « projets » et dans les renormalisations qui les sous-tendent.

¹ DEA de philosophie économique, Titulaire du Master 1 et du Master 2 professionnel ergologie, conseiller en prévention des risques professionnels au sein de la Mutualité Sociale Agricole Grand Sud.

En second lieu, l'agencement « projets-héritages » pourrait aussi apporter un éclairage offrant une mise en relief rétrospective (incontournable ?) plus en profondeur des « héritages » à l'aune des « projets » à réaliser. Ces derniers proposeraient alors une occasion de mieux revisiter voire redéfinir les contours mais aussi les contenus des « héritages » convoqués. Plus qu'une imprégnation nécessaire, parfois inconsciente, de ces derniers, les projets semblent se poser aussi comme une opportunité de prolongement voire de dépassement des héritages au travers de renormalisations individuelles et collectives à leur égard. Ainsi, les « héritages » seraient en dernière place de l'intitulé car ils ne pourraient vraisemblablement pas avoir la possibilité de perdurer sans qu'il n'y ait au préalable un espace accordé aux « projets ». En effet, les « héritages » n'ont pas vocation à rester éternellement identiques et à demeurer uniquement recroquevillés sur eux-mêmes. Sans une projection vers l'avant ou une possibilité d'évolution notamment dans le cadre d'une transmission, les héritages s'étioleraient, déclinaient avant de disparaître dans l'oubli.

Même si tendanciellement, les renormalisations sont à l'œuvre autant au sein des « héritages » que des « projets », elles pourraient trouver leur incarnation dans le tiret central de l'intitulé « projets-héritages ». Au regard de la démarche ergologique, le tiret tracerait alors le rouage pivot, la jonction renormalisatrice plus ou moins identifiée permettant l'avancée de « projets » sur le fondement des « héritages ».

Les « héritages », ancrés par les acquis passés et les normes antécédentes plus ou moins tacites ou institutionnalisées, supposent *a minima* et *a posteriori* un regard au présent ainsi qu'une reconnaissance partagée de ce qu'ils sont quelles qu'en soient leurs formes ; matérielle, organisationnelle mais aussi, peut-être même d'abord, en termes de savoirs et de valeurs. Pour autant, avant d'en arriver à ce stade, les « héritages » eux-mêmes revêtaient les traits de « projets » se ressourçant dans des héritages plus anciens encore.

Le tiret « - » de l'intitulé semble se construire au présent comme la passerelle à double voie permettant le passage des « héritages » vers les « projets » ou plutôt de ce qui est défini au sein de « projets » comme points d'horizon allant puiser ce qui pourra concourir à leur atteinte au sein des « héritages ».

Les « projets » sont portés au présent par une aspiration d'évolution, un souhait de prolongement de l'existant vers des horizons futurs constitués, entre autre, par de nouveaux enjeux. L'émergence de « projets » est façonnée par un re-travail des « héritages » à l'aune des valeurs, des corps-soi et éventuellement des entités collectives relativement pertinentes mobilisées pour l'occasion.

Au-delà du découpage des trois séquences constitutives de « projets-héritages », il semble que des cycles renormalisateurs animés au moins en partie par la dialectique « impossible / invivable » jalonnent les cheminements des héritages, des projets mais aussi des « projets-héritages » en ce sens qu'aucun de ces contenus ne demeurent strictement figé, le mouvant s'invitant inéluctablement par et dans l'activité mais aussi le vivant qui la véhicule. Ainsi, un héritage ne se réduirait guère à un bloc monolithique dont il suffirait d'appliquer une copie strictement identique dans l'espace d'un projet. De même, un projet ne demeure pas inchangé au fil de son évolution. Au contraire, il est même caractérisé par un cheminement dont le parcours se dévoile pour partie au fil de ses avancées et de son inscription dans la réalisation.

L'intitulé « projets-héritages » livrerait ainsi un triptyque désignant la segmentation réductrice mais utile à notre entendement de trois temporalités (futur / présent / passé), chacune porteuse de renormalisations permettant l'émergence du contenu de ce que les parties de l'intitulé recouvrent respectivement.

- Segmentation réductrice en ce sens qu'elle suggère un regard, bien qu'analytique, forcément partiel, vertical sur chaque terme / temporalité de l'intitulé. Elle pourrait presque occulter que l'essence de ce dernier réside dans le mouvement horizontal qui le traverse et qui permet l'écoulement d'un élan s'inscrivant finalement dans un présent continu en re-travail permanent par le vivant.
- Segmentation utile en ce qu'elle facilite une meilleure identification de tendances caractéristiques de chacun des termes, notre entendement étant plus à l'aise dans les formes géométriques de la matière inerte sur laquelle il a d'abord étendu son emprise. Cette approche favorisant plus probablement une meilleure compréhension, préalable propice à une action future mieux taillée à la mesure des réalités rencontrées.

Ainsi que Bergson le développait dans son œuvre, l'action - ici la réalisation de « projets » - ne serait-elle pas d'autant plus libre qu'elle pourrait ramasser son passé - ici les « héritages » - en un point présent tout en embrassant l'avenir à partir de ce présent grossi par l'histoire. Cette liberté n'est-elle pas d'ailleurs une des caractéristiques des renormalisations. Ces dernières à la croisée des arbitrages de corps-soi à un moment donné retranscrivent une part inéluctable de contraintes liées aux normes antécédentes / héritages ainsi qu'à l'usage de soi par les autres. Mais ces mêmes renormalisations reflètent aussi une frange, aussi infime soit-elle, de créativité, de liberté à l'image de l'artisan voire de l'artiste face à son œuvre venant imprimer au monde quelque chose de résolument nouveau aussi humble soit-il. Frange au sein de laquelle s'infiltrent les valeurs propres de son auteur ainsi qu'une part insoluble de mystère liée à la liberté, à la vie même qui contribuent au caractère perpétuellement énigmatique de l'activité humaine.

Texte rédigé en septembre 2021, publié sur le site www.ergologia.org en février 2023.